Déclaration des performances

Selon le Règlement Produits de Construction (UE) 305/2011

0333-CPR-33407 / 11 - 1.0

1. Code d'identification unique du produit type:

Chaux hydratée calcique de construction EN 459-1 Proviacal® H (CL 90-S)

2. Usage(s) prévu(s) du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant :

Destiné à être utilisé dans des applications ou matériaux pour la construction, le bâtiment et le génie civil

À condition que le produit soit utilisé conformément à la norme d'application pertinente et/ou aux recommandations du fabricant et/ou suivant les meilleures pratiques courantes.

3. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant :

Proviacal® H - Sac

Usine de Saint-Gaultier

Lhoist France Ouest
Les Gaillards
36800 Saint-Gaultier
France
Tel.: +33 (0)2 54 47 02 04
Fax: +33 (0)2 54 47 04 28
Email: sadv.neau@lhoist.com

4. Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2

Sans représentant autorisé

5. Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V du RPC :

Système 2+

6. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée :

EN 459-1:2015

L'organisme notifié de certification du contrôle de la production

Afnor - n°0333

a effectué l'inspection initiale de l'établissement de fabrication et du contrôle de la production en usine, ainsi que la surveillance, l'évaluation et l'appréciation permanentes du contrôle de la production en usine relevant du système 2+, puis a délivré le certificat de conformité

0333-CPR-33407

du contrôle de la production en usine.

7. Performances déclarées

Caractéristiques essentielles	Performance	Spécifications techniques harmonisées
CaO+MgO	≥ 90 %	EN 459-1:2015
MgO	≤ 5 %	
CO2	≤ 4 %	
SO3	≤ 2 %	
Chaux libre	≥ 80 %	
Granulométrie, refus en air en masse 0,2 mm	≤ 2 %	
Granulométrie, refus en air en masse 0,09 mm	≤ 7 %	
Teneur en eau libre	≤ 2 %	
Stabilité (Méthode référence)	≤ 2 %	
Pénétration	> 10 mm - < 50 mm	
Teneur en air	≤ 12 %	

Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes aux performances déclarées. Conformément au réglement (UE) n° 305/2011, la présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant mentionné ci-dessus.

Maud Peyrache - Directrice Qualité et Environnement



Grenoble 16/10/2024

Cette déclaration de performance a été établie conformément aux articles 4, 6 et 66 ainsi qu'à l'annexe III du Règlement (UE) n° 305/2011 du Parlement Européen et du Conseil du 9 mars 2011